

POUR DISTRIBUTION IMMÉDIATE

INTOXICATION AU BOTULISME : PRÉCAUTIONS À PRENDRE AVEC LA VIANDE DE MAMMIFÈRES MARINS

Kuujuuaq, le 8 août 2021 – En pleine saison de chasse estivale, la Direction de la santé publique de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik (RRSSSN) souhaite rappeler aux Nunavimmiut les précautions à prendre afin de prévenir le botulisme alimentaire.

Le risque d'intoxication au botulisme est plus important durant la saison estivale, comme suite à la chasse aux mammifères marins, et plus particulièrement lors de la préservation et la préparation de la nourriture traditionnelle (morse, phoque, béluga). L'intoxication botulinique résulte de l'ingestion d'une toxine affectant le système nerveux (muscles du visage et respiratoires). Cette toxine est produite lors de la fermentation ou de la conservation inappropriée de viande ou de gras de mammifères marins.

Afin de s'assurer que la toxine responsable du botulisme ne se développe pas, il est important de garder la viande au froid aussitôt que possible une fois dépecée (moins de 4 °C). La même consigne s'applique lors de la préparation et la conservation des aliments à base de mammifères marins, à l'extérieur ou à l'intérieur de la maison. En ce qui concerne l'*igunaq*, la Direction de la santé publique recommande de conserver la viande au congélateur (personnel ou communautaire) et de débiter le processus de fermentation à l'automne, lorsque les températures sont plus fraîches.

Les aliments traditionnels font partie intégrante de la vie des Nunavimmiut, et il est primordial de préserver cette tradition. Toutefois, pour la santé de tous, la Direction de la santé publique de la RRSSSN invite tous les Nunavimmiut à respecter ces mesures préventives.

La Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik est un organisme public créé en 1978 en vertu de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois. Elle est chargée de fournir sur presque tout le territoire du Québec situé au nord du 55^e parallèle des services de santé et des services sociaux aux habitants des 14 communautés.

– 30 –

Source : Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik

Pour information : Tatiana Solodovnikova
Agente de communication, RRSSSN
Courriel : tatiana.solodovnikova@ssss.gouv.qc.ca